

LFCG DELEGUES APL - COLLEGE ET LYCEE

L'APL compte environ 180 délégués, qui constituent la **colonne vertébrale** de l'organisation.

De la 6ème à la Terminale, il y a de 9 à 10 classes par niveau avec environ 30 élèves par classe.

La Section Britannique comporte quatre niveaux (3 GCSE, 2GCSE, PAL et TAL) avec environ 45 à 50 élèves par niveaux.

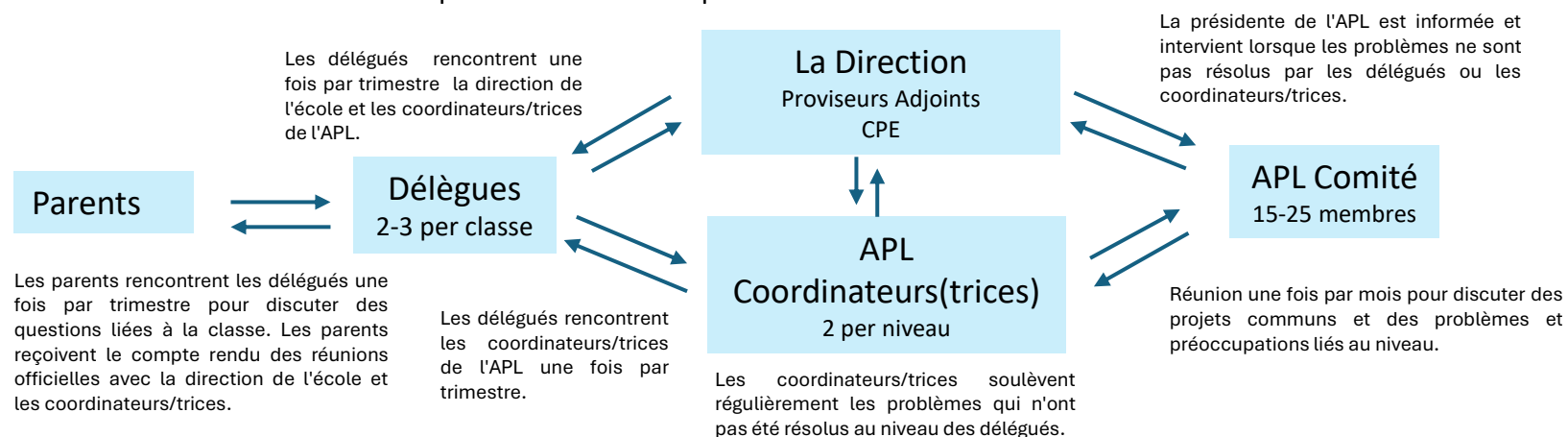
Chaque classe compte 2 à 3 délégués chargés de traiter les problèmes de la classe et d'établir **un lien** entre les parents et l'école

Dans la Section Britannique, 2-3 délégués représentent un niveau.

Rôle de TOUS les délégués de classe: assurer une communication transparente entre l'APL et les parents en relayant toutes les informations pertinentes, y compris les résumés des réunions, les événements étudiants, les rappels importants ainsi que les préoccupations des parents concernant les élèves, les enseignants et tous les sujets liés à la vie scolaire.

Pour cela, TOUS les délégués doivent:

- ➔ Signer la Charte de Délégué : pour garantir que les valeurs et les objectifs de l'APL seront respectés et pour s'assurer que nous pouvons travailler ensemble.
- ➔ Rencontrer une fois par trimestre les parents (Café des Parents, apéro, etc) pour connaître leurs préoccupations concernant la classe et pour communiquer sur les événements/actualités de l'APL.
- ➔ Rencontrer une fois par trimestre les coordinateurs/trices de niveau de l'APL (qui sont membres du comité APL) pour discuter des problèmes soulevés par les parents.
- ➔ Rencontrer une fois par trimestre l'administration de l'école (les directeurs/trices adjoints, CPE) et les coordinateurs/trices de l'APL pour trouver des solutions aux différents problèmes concernant toutes les classes.
- ➔ Rencontrer une fois par trimestre le/la prof. principal(e). Assister au « conseil de classe ».
- ➔ Collaborer avec les coordinateurs de niveau sur la base de la transparence et de la responsabilité (relayer des informations, être bénévole ou trouver des bénévoles pour les projets de l'APL, vente de ticket de la tombola pour la Charite LFCG Families Charity Fund, etc.)
- ➔ Bénéficier d'un soutien continu et de conseils de la part des membres expérimentés du comité APL.



APL- CHARTE DU PARENT DELEGUE

L'APL demande à ce que tous les délégués signent la « **Charte de Parent Délégué APL** » afin que nous puissions tous aller dans la même direction : accompagner l'apprentissage et l'expérience scolaire des élèves de LFCG et de leurs familles.

Si vous êtes intéressé(e) à rejoindre en tant que Délégué, merci de prendre un moment pour vous familiariser avec le document ci-dessous afin de comprendre le rôle et les responsabilités des Délégués APL. Nous apprécions votre temps et votre engagement généreux au bénéfice des élèves de LFCG.



CHARTE DU PARENT DÉLÉGUÉ APL

Vous avez posé votre candidature pour être délégué de votre classe et nous vous en remercions.

Avant de valider votre demande, nous vous invitons à prendre connaissance du rôle et de l'engagement du parent délégué APL et de le signer.

Le réseau de délégués APL est un maillon essentiel de la relation familles/APL et familles/Lycée

Étant un représentant officiel de l'APL, le délégué doit adhérer à l'association et s'acquitter de la cotisation annuelle.

Chaque classe dispose de un ou deux parents délégués et parfois d'un troisième parent suppléant.

Sauf cas de manque d'autres candidats éligibles, le délégué ne peut représenter plus qu'une seule classe au cours de la même année scolaire ni être dans la même classe où son enfant est élève délégué.

Le délégué APL a la même responsabilité et le même accès à l'information, qu'il soit suppléant ou titulaire.

Les parents délégués APL travaillent en étroite collaboration avec le/la coordinateur/trice de leur niveau au sein du Comité APL, élu par les parents d'élèves.

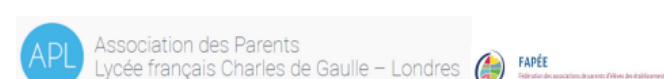
Au **primaire**, il existe désormais deux rôles :

- Parent Relais : il participe à la vie de la classe, organise des événements sociaux entre les parents, apporte son aide à l'enseignant si celui-ci le sollicite...
- Parent Élu : il participe tout comme le Parent Relais à la vie de la classe. Il est de plus élu au Conseil d'école et a ainsi un rôle essentiel de représentation des parents vis-à-vis de la direction de l'école.



Le rôle du parent délégué au secondaire :

1. Représenter les familles de la classe auprès du CPE et du professeur principal ainsi qu'aux conseils de classe (attention, seuls 2 parents délégués peuvent y participer à la fois, mais chacun doit pouvoir y aller au moins une fois dans l'année).
2. Représenter tous les parents de la classe et veiller à ce que chacun ait accès aux informations et puisse s'exprimer
3. Compléter les listes de classes fournies par l'APL. Ces listes serviront à communiquer avec les parents toute l'année. Il vous sera demandé d'en envoyer une copie à votre coordination.
4. Créer les groupes WhatsApp de classe et y inclure systématiquement la coordination de niveau. Être les médiateurs et responsables du respect des règles de courtoisie et de bienveillance de ces groupes. Apaiser les relations entre les parents et la direction du LFCG et modérer les débats s'il y en a.
5. Travailler avec les coordinateurs APL de niveau pour faire remonter tout problème ou suggestion
6. Communiquer auprès des parents de la classe, leur faire suivre les informations APL et toute information à la demande du Lycée (CPE, enseignant PP...)
7. Organiser une réunion par trimestre avec les parents de la classe à la suite de la réunion de coordination APL
8. Aider l'APL lors des opérations menées par celle-ci (forum des métiers, forum des études supérieures, opérations de fundraising, vente de pains au chocolat...)
9. Tous les parents délégués doivent maîtriser la langue française et les parents délégués en Section Britannique ou Section Bilingue doivent aussi maîtriser l'anglais.



Engagement :

Le délégué s'engage à

1. Représenter tous les parents de la classe.
2. Garder confidentiel ce qui doit l'être, notamment lors des conseils de classe.
3. Ne pas utiliser la liste de contact de l'APL ni les groupes WhatsApp à des fins personnelles et/ou commerciales ou toute autre fin qui ne rentre pas dans le cadre de la vie de classe.
4. Travailler en équipe avec les autres parents délégués de la classe et ses coordinateurs de niveau en conformité avec les directives du comité APL.
5. Le délégué APL est appelé à ne pas faire partie de groupes qui ont pour but d'attiser les tensions et les polémiques à l'égard de l'APL ou de la direction du LFCG.
6. Le délégué s'engage à ne pas mélanger ses convictions ou activités personnelles, professionnelles, politiques ou religieuses avec son rôle de délégué APL.

Prénom, nom :
Classe représentée

Date :
Signature :

LFCG APL PARENTS-RELAIS et PARENTS ÉLUS ÉCOLE PRIMAIRE

Écoles primaires André Malraux, Marie d'Orliac, South Kensington et Wix.

Chaque **école primaire** est représentée au Comité APL par deux coordinateurs-trices. Les coordinateurs-trices s'assurent que dans chaque classe l'APL est représentée par un à deux parents volontaires ayant adhéré à l'association et signé la charte de l'APL.

Il existe deux rôles :

- Les parents-relais,
- Les parents élus au Conseil d'École.

Parents-relais (2 par classe)

- **TOUS les parents-relais et parent élus doivent signer la Charte de Délégué** (À l'école primaire de South Kensington, les parents-relais doivent également signer le 'memento délégué')
- Ils relaient les informations de l'APL tout au long de l'année auprès de l'ensemble des parents de la classe ayant accepté de communiquer leurs coordonnées.
- Ils organisent des événements sociaux (coffee morning, dîners...) entre les parents pour créer du lien entre les familles et écouter leurs avis et suggestions sur le déroulement de l'année scolaire. De ce fait ils transmettent aux coordinateurs APL de l'École les questions à mettre à l'ordre du jour du Conseil d'École.
- A la demande de l'enseignant, les parents-relais peuvent être aussi amenés à mobiliser les parents dans le cadre de sorties scolaires, les fédérer autour d'un projet de classe... Ils participent ainsi à la vie de la classe.
- En septembre les parents qui le souhaitent postulent pour être parents-relais dans leur classe, les anciens parents-relais assurent la rentrée.

Parents élus au Conseil d'École en primaire

- Certains parents sont élus en octobre pour siéger au Conseil d'école et représenter tous les parents de l'école.
- Chaque année, en octobre, après la constitution du réseau de parents-relais, l'APL présente une liste de X parents (Y titulaires et Z suppléants) en vue de son élection au Conseil d'École.
- Leur rôle consiste à représenter l'ensemble des parents d'élèves au Conseil d'École, instance officielle, réunissant trois fois par an les Directions du Lycée, de l'École, le corps enseignant et des représentants de parents. Le Conseil d'École est principalement un lieu d'échanges sur le fonctionnement de l'École.
- Généralement, tous les parents présentés sur cette liste assurent également le rôle de parents-relais dans une classe.

LFCG APL PARENTS-RELAIS et PARENTS ÉLUS ÉCOLE PRIMAIRE SOUTH KENSINGTON **ONLY**



Vous souhaitez être parent délégué APL au primaire à South Kensington, et nous vous en remercions. Nous vous prions de lire et de signer ce document vous présentant le rôle et les engagements qu'il implique.

Le réseau de délégués APL est un **maillon essentiel** de la relation familles/APL et familles/Lycée.

Chaque classe dispose de un ou deux parents délégués, et parfois d'un troisième parent suppléant. Le délégué APL a la même responsabilité et le même accès à l'information, qu'il soit suppléant ou titulaire. Il doit impérativement être membre de l'APL et nous préférons qu'il maîtrise la langue française.

Les parents délégués APL travaillent en étroite collaboration avec le/la coordinateur/trice de leur niveau au sein du Comité APL, élu par les parents d'élèves.

En **primaire**, il existe désormais deux rôles :

- **Parent Relais** : il participe à la vie de la classe, organise des événements sociaux entre les parents, apporte son aide à l'enseignant si celui-ci le sollicite... mais n'intervient pas sur les situations particulières à un enfant, ou au sujet la pédagogie de l'enseignant;
- **Parent Elu** : Il est élu au Conseil d'école et a ainsi un rôle essentiel de représentation des parents vis-à-vis de la direction de l'école. Nous préférons qu'il soit impliqué dans la vie de l'école et l'encourageons à être aussi parents-relais. Attention: il ne représente pas une classe en particulier au Conseil, mais aide - avec ses 14 collègues présents - à représenter l'ensemble des parents du primaire.

Le rôle du parent relais est de :

- compléter les **listes de classes et adresses emails des parents**, fournies par l'APL. Elles vous serviront à communiquer avec eux toute l'année ;
- Respecter - et faire respecter par les parents - l'étiquette et les règles de comportement du groupe Whatsapp;
- **représenter tous les parents de la classe** et veiller à ce que chacun ait accès aux informations et puisse s'exprimer;
- travailler avec le/la coordinateur/trice APL de niveau pour lui faire remonter tout problème ou suggestion ;
- **communiquer auprès des parents de la classe** en faisant suivre les informations de l'association et aussi toute autre information à la demande du Lycée (CPE, enseignant ...);
- organiser **une réunion par trimestre avec les parents de la classe** suite à la réunion de coordination APL et d'autres en cas de besoin selon les projets de la classe ;
- aider, dans la mesure de ses possibilités, l'APL lors des opérations menées par celle-ci (fête de l'école, ventes des tickets de tombola pour le fundraising...).

Le rôle du parent élu est de :

- **assister** une fois par trimestre à la **réunion du Conseil d'Ecole**
- aider en amont du CE en **contribuant à la réunion de préparation**

Devenir parent délégué APL signifie s'engager à :

- représenter tous les parents ;
- garder confidentiel ce qui doit l'être, notamment lors des conseils d'école ;
- travailler en équipe avec les autres parents délégués de la classe et avec le Comité APL ;
- ne pas mélanger activités personnelles, professionnelles, politiques ou religieuses et rôle de délégué APL.
- être membre de l'APL.

Je, soussigné(e) confirme avoir pris connaissance du mémento ci-dessus.

Signature:

Memento délégué:

À l'école primaire de South Kensington, les parents-relais doivent également signer le 'memento délégué

LFCG COORDINATEUR(TRICE) APL - COLLEGE ET LYCEE

Pour devenir **COORDINATEUR(TRICE) de l'APL**, vous devez être **membre du Comité**.
Le comité APL est composé de 15 à 25 membres

Membres du comité : élus pour un mandat de 3 ans (renouvelable pour un an jusqu'à 6 ans maximum) (VOIR ÉLECTION APL)

Les Coordinateurs(trices) APL ont 3 rôles importants :

➔ 1. Gestion du niveau:

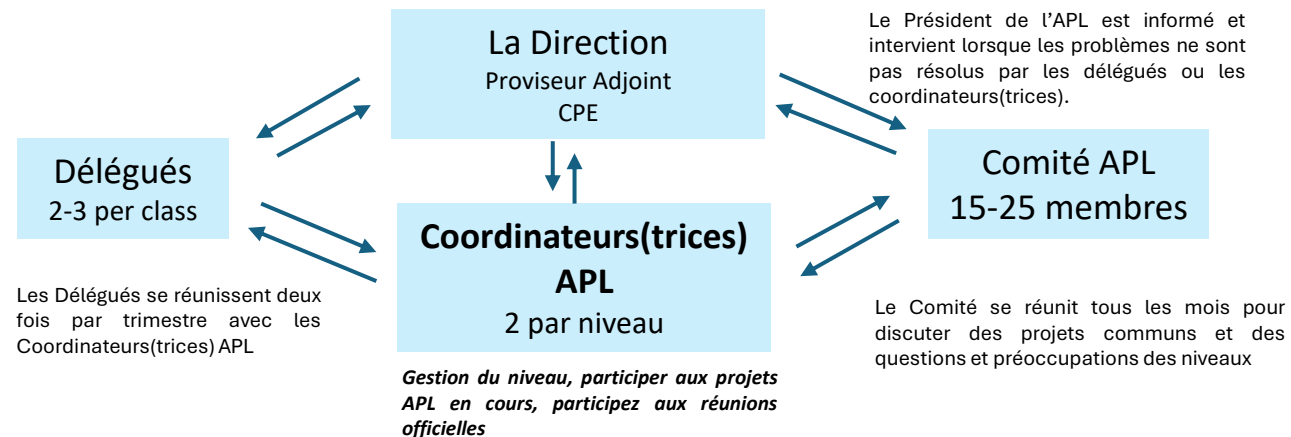
- Gérer votre classe (les coordinateurs(trices) sont *de facto* des parents délégués).
- Superviser toutes les classes de votre niveau (9-10 classes par niveau).
- Rencontrer tous les délégués une fois par trimestre pour les guider dans la gestion de leurs classes respectives, aborder les questions urgentes au sein du groupe et assurer une communication efficace et un flux d'informations entre les délégués et les parents.
- Rencontrer une fois par trimestre tous les délégués et la direction de l'école pour discuter des questions soulevées par les délégués concernant le niveau.
- Intervenir au besoin lorsque des problèmes surviennent qui touchent plusieurs classes ou des questions qui ne peuvent pas être résolues au niveau des délégués, et les porter à l'attention de la direction de l'école pour chercher des solutions.

➔ 2. Participer aux projets APL en cours: *(les coordinateurs doivent se porter volontaires pour au moins un projet)*

Forum des Etudes Supérieures, Forum des Métiers, Support pour le Charity Gala, Concours d'Art, Fête de l'École, Boum 5eme, L'équipe de conférence APL entre autres.

➔ 3. Participez aux réunions officielles :

Conseil d'École, Conseil d'Établissement, Conseil de Sécurité et Hygiène, Conseil de 2nd Degré, Conseil de Vie Collégienne, Conseil de Vie Lycéenne, Commission des Menus, Commission des Voyages, entre autres.



Rôles des Coordinateurs(trices) et Projets APL

Réunions officielles et non officielles

1 Comité par mois, les jeudis matin de 09h30 à 12h30 "obligatoire pour tous les membres du comité" + faire parti d'au moins UNE team dans un des projets APL

1 Conseil d'établissement au lycée par trimestre (7 membres APL, ca tourne sauf 2 membres du bureau toujours obligatoire)

1 Conseil d'école dans les primaires / Trimestre

Instances officielles du lycée (tableau envoyé par la direction en septembre et à remplir), des membres APL doivent siéger à ces diverses instances : **CVC, CVL, C2D, Hygiène et Sécurité (1 réunion / Trimestre)**

Evènements organisés par l'APL

1. **Forum des Etudes Supérieures** (min 5 pers)
2. **Team EBEP** (min 3 pers)
3. **Team CONFERENCE** (min 3 pers)
4. **Team FUNDRAISING** (min 5 pers)
5. **Journée Portes Ouvertes** (min 5 pers)
6. **Team CONCOURS D'ART** (min 5 pers)
7. **Site internet** (Tous)
8. **INSTAGRAM** (1 pers)
9. **Fêtes de Noel** (coord primaire)
10. **Galette de l'APL** (Tous)
11. **Team FORUM des METIERS** (coord de 3èmes)
12. **GALA** (jour j tout le comité doit se mobiliser)
13. **Boum des 5èmes** (coord de 5èmes)
14. **Graduation des Terminales** (5 membres invites)
15. **AG de l'APL** (tout le comité)
16. **Bourse aux livres**
17. **Kermesses de fin d'année** (primaires)
18. **Pique nique** (membres APL + Familles)

Activité APL pour LA RENTREE

. Les jours de rentrée des classes

Campagne au rond point et devant les écoles primaires avec ballons APL, QR code insta + site APL afin de trouver de nouveaux adhérents et de présenter notre association.

. Cafés/ Croissant de rentrée APL

mi-septembre pour présenter le comité et recruter des délégués (chez gazette avec 1 date pour le collège et 1 pour le lycée + salle Iselin pour primaire sk + les annexes chez eux

. **Cocktail de rentrée APL** vers fin septembre en salle Iselin (invitation délégué et TOUS les parents)

. Préparer **professions de foi** pour les élections

. Présence APL aux **réunions de rentrée**

Parents/Equipe pédagogiques fin de démarrer les listes de classes et de se présenter

. Gestion du **site internet**, faire posts et mettre à jour régulièrement ! **TOUS**

. Gestion **INSTAGRAM** 1 personne

Remarque : Les coordinateurs APL DOIVENT faire partie d'au moins UNE équipe dans l'un des projets APL mentionnés ci-dessus

Elections de l'APL

À tout moment : devenir membre APL
Cotisation £20/an. S'inscrire :
<https://apl-cdq.org.uk/membership/>

LFCG = parents d'élèves de primaire (écoles André Malraux, Marie d'Orliac, South Kensington et Wix) et secondaire (école de South Ken)

Pour rejoindre le Comité, veuillez postuler si vous êtes prêts à investir **du temps, des idées et des efforts** à :

- * **Gérer la classe de votre enfant et son niveau** (9-10 classes par niveau en tant que coordinateur/trice)
- * **Participer aux projets APL en cours** : Forum des Etudes Supérieures, Forum des Métiers, Soutien au Gala de Charité, Concours d'Art, Fête de l'Ecole, Boum 5eme, APL Conférence Team entre autres

Les membres du Comité APL sont également présents au Conseil d'Ecole, au Conseil d'Etablissement, au Conseil de Sécurité et d'Hygiène, au Conseil de 2nd Degré, au Conseil de Vie Collégienne, au Conseil de Vie Lycéenne, à la Commission des Menus, à la Commission des Voyages, entre autres.

Les nouveaux membres du Comité adhèrent aux directives établies par l'organisation APL.

Les parents intéressés postulent pour les **places vacantes au Comité** pour la rentrée scolaire suivante

Octobre: Délégués mandatés en octobre et non en juin de part le statut étatique de LFCG

Les parents membres APL élisent le Comité APL

Mai : places vacantes postées sur le site de l'APL (date limite pour postuler: fin Mai)

Juin: Elections électroniques

Comité APL

- De **15 à 25 membres** élus pour un mandat de 3 ans reconductible (max 6 ans)
- Un Bureau : 1 Président(e) + 2 Vice-Présidents(es) + 1 Trésorier(e) + 1 Secrétaire élus par le Comité lors de sa première réunion fin Juin
- Une Direction : La/Le président(e) + 2 vice-présidents(es) (du bureau)
- Coordinateurs(rices) : 2-3 au primaire (pour tous niveaux), 2 par niveau de 6eme à la Terminale et pour la British Section.

Délégués dans le secondaire

- En septembre : parents volontaires postulent pour être délégués. Les anciens délégués assurent la rentrée
- En octobre, les postulants sont officiellement mandatés par le Comité APL - idéalement entre 2 et 3 par classe de 30 élèves. Un tirage au sort sera effectué s'il y a plus de 3 candidats par classe.

Parents élus au Conseil d'Etablissement

- En septembre : les membres élus au comité APL qui le souhaitent se portent candidats sur la liste APL aux élections du Conseil d'Etablissement.
- Les parents élus au Conseil d'Etablissement en octobre représentent tous les parents LFCG.

Parents-relais et élus au Conseil d'Ecole en primaire

- En septembre les parents qui le souhaitent postulent pour être parents-relais dans leur classe, les anciens parents-relais assurent la rentrée.
- Certains parents sont élus en octobre pour siéger au Conseil d'école et représenter tous les parents de l'école. Généralement ils sont aussi parents-relais d'une classe.